

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS  
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)

12 place du Panthéon - 75231 PARIS cedex 05  
[Caroline.Touchet@u-paris2.fr](mailto:Caroline.Touchet@u-paris2.fr) / [Styvane.Giard@u-paris2.fr](mailto:Styvane.Giard@u-paris2.fr)

**Table ronde**

Sous la direction scientifique de Farah Safi

*Quels droits pour les  
djihadistes français de  
retour en France ?*

**MARDI 20 MARS 2018**

**17 heures**

Salle des Conseils (escalier M, 2<sup>e</sup> étage)  
12 place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05

**Entrée libre**

**Sous la présidence de P. Conte, Professeur à l'Université Panthéon-Assas,  
Directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris**

- *La France peut-elle refuser de juger ses nationaux ?, D. Rebut*, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, (Paris II)
- *Quel accueil pour les djihadistes ? Les mesures et les qualifications envisageables, O. Cahn*, Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise
- *Quelle défense pour les djihadistes ? Quels droits pour les victimes ? F. Delinde*, Avocat

*Pause*

**Sous la présidence de F. Safi, Professeur à l'Université Clermont Auvergne**

- *Le régime d'application de la peine pour les djihadistes*, par **C. Margaine**, Professeur à l'Université de la Réunion
- *La radicalisation en question*, **G. Brie et C. Rambourg**, Enseignants-chercheurs à l'ENAP
- *Le sort des enfants des djihadistes de retour en France ?, R. Taheraly*, Inspectrice à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Saint-Denis

Les exposés seront suivis d'un débat avec la salle.

La table ronde sera suivie d'un cocktail à l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris (esc. K, 4<sup>e</sup> étage).